

## BIOT

# Plan local d'habitat : un oui mais sous conditions

Cette troisième mouture du programme communautaire fixant les orientations et les objectifs pour la période allant de 2020 à 2025, a suscité un fort débat entre élus de toutes tendances

**D**epuis le début de l'année, toutes les communes sont appelées à approuver le Programme local de l'habitat de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis, troisième du nom. Rappelons que ce PLH fixe des objectifs en termes de logements pour chaque commune.

On se souvient que le premier plan avait été, en 2008, source de dissensions importantes au sein de la majorité de François-Xavier Boucand, dissensions qui avaient amené à la création d'une liste dissidente aux élections suivantes et causé la chute du maire.

Ce troisième PLH fixe des orientations et des objectifs pour la période 2020-2025. La Casa a été divisée en quatre parties et Biot fait partie de Sophia-Littoral avec Antibes, Vallauris et Villeneuve-Loubet. Le diagnostic a déterminé plusieurs critères et permis de définir des objectifs.

Le principal : la cité des Verriers devrait construire soixante-et-un logements par an dont trente-quatre au titre de la loi SRU (notamment vingt-quatre en logement locatif social, six en accession sociale). « Je suis pour mais je veux assortir ce Programme local de l'habitat d'une requête concernant les déplacements en demandant la connexion de tous les quartiers de la cité à la gare multimodale d'Antibes, d'une part, et à la gare routière des Messugues de Valbonne, d'autre part. Ce maillage devant être conçu avec un niveau de qualité capable de générer des changements d'usage, la mise en place d'une ligne de bus entre Saint-Philippe et Bois Fleuri en passant par le village », a expliqué Guilaine Debras. Après de nombreux échanges, la délibération a été votée à la majorité de 16 voix, 13 élus préférant s'abstenir, l'opposition dans sa globalité plus M<sup>mes</sup> Maurin, Bret et Maders, MM. Anastile et Mazuet.

JEAN-MICHEL POUPART



Le PLH fixe des objectifs en terme de logements et de constructions pour la période 2020-2025. Guilaine Debras et Jean-Pierre Dermit, une nouvelle fois, pas sur la même longueur d'ondes. (Photos J.-M. P.)

## « On va droit dans le mur »

Après la présentation factuelle, Guilaine Debras a repris la parole. « On a beaucoup travaillé sur ce dossier avec les autres maires. Nous avons besoin de logements pour nos actifs, pour nos jeunes, nos seniors. Je suis favorable à ce plan car 61 logements par an c'est raisonnable et faisable. Je le dis et le redis, il est impensable de dissocier l'habitat et les transports. » Jean-Pierre Dermit est le premier à lui porter contradiction : « Ce PLH ne prend pas en compte les particularités contraignantes de Biot. Il va encore amener plus d'eau dans la Brague avec l'augmentation de l'imperméabilisation, exemple avec la Valmasque. Si on continue de bétonner, on augmente le risque. » Réplique de Guilaine Debras : « Aujourd'hui, on demande beaucoup plus en termes de rétention d'eau, on sait construire pour être encore mieux performant que ne le serait naturellement un

terrain. Certes, il nous faut guerrier mais aussi prévenir et anticiper [...] Notre population baisse car les personnes actives ne peuvent plus se loger sur notre territoire. » Jean-Philippe Prévost s'étonne de voir figurer dans les gisements possibles des logements une parcelle « pourtant située en zone rouge ». Le maire le rassure : « Il n'y aura jamais de construction à cet endroit, ce n'est pas pensable autrement. » Jean-Pierre Dermit reprend la parole : « On parle de bassins de rétention mais on sait après ce que nous avons vécu en 2015 qu'ils sont certes une sécurité au départ mais in fine, ce sont des dangers supplémentaires. Notre responsabilité doit être la mise en sécurité de nos populations [...] Les objectifs d'hier ne sont pas d'aujourd'hui, on ne peut pas continuer comme cela, on va dans le mur. Il faut mettre les services de l'État face à leurs responsabilités. »

Guy Anastile, deuxième adjoint, rejoint l'opposant : « Je suis d'accord avec Jean-Pierre Dermit, on ne peut pas construire indéfiniment. »

Guilaine Debras conclut : « Ce PLH n'est qu'un outil. Nous sommes les premiers à nous battre contre des projets surdimensionnés. »

### En chiffres

**Les loyers :** Ils sont homogènes et très élevés. Le rapport de la Casa indique que « si on ne peut pas payer aux alentours de 14 € du m<sup>2</sup>, c'est compliqué de se loger à Biot. Les cadres de Sophia peuvent se le permettre. »

**Logements sociaux :** au 1<sup>er</sup> juillet 2017, il y avait plus de 5 200 demandeurs sur l'ensemble de la Casa. A Biot, 561 logements sociaux reconnus comme tels par la loi SRU ont été recensés.

**Les objectifs :** la Casa a besoin de 1086 logements par an dont 61 à Biot.

## VALLAURIS-GOLFE-JUAN

# Festival des jardins: une clôture sous le soleil



Une visite appréciée du public : celle du square Nabonnand.

(Photo Ph. D.)

La fête ensoleillée du printemps a marqué la fin du volet vallaurien du Festival des Jardins proposé par le conseil départemental des Alpes-Maritimes. L'office du tourisme de la cité des Potiers s'est associé cette année pour la première fois à cette manifestation : « Cette organisation a eu des effets positifs puisque le festival a bénéficié d'une présence médiatique très importante à laquelle nous avons été associés. En conséquence, nous avons pu enregistrer la présence de visiteurs venus de tout le département, note Philippe Mottier. « Et, ce, malgré une météo qui nous a notamment contraints à annuler la visite du parc départemental du Paradou et celle d'une propriété consacrée à la culture des Bigaradiers et

de la fleur d'orange. »

Pour le reste les visites des diverses exploitations mises en place par l'office, ont été appréciées tant à Vallauris qu'à Golfe-Juan où un groupe a pu déambuler sur le square Nabonnand sous la conduite de Patricia Cavallo, descendante de Gilbert Nabonnand. Puis des jardins de l'Estivalière avant un goûter dans le cadre prestigieux du palais Massier à l'invitation de Frédéric Mauro, descendants de Clément Massier. Lors de cette rencontre, les participants ont pu notamment déguster les confitures offertes par le Nérolium.

Une expérience qui sera certainement renouvelée

PHILIPPE DEPETRIS